

CAS - 3 M
C.G. - EGALITE
FEMMES ET HOMMES

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

C'est avec simplicité et intensité que je vous propose un aspect fondamental gravement oublié concernant la marche vers l'égalité hommes-femmes, pour les Québécois et Québécoises, en regard de la Commission parlementaire en cours sur ce sujet essentiel.

Après la lecture du document synthèse « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes », j'en viens même à me demander comment oser parler d'égalité... La véritable libération des femmes est loin d'être arrivée !! Il y a confirmation d'un autre modèle unique pour les parents et leurs jeunes enfants qui grandissent si vite : les garderies ; ou en l'exprimant ainsi : tout mettre en œuvre pour dénigrer les femmes (et les hommes, pourquoi pas ?) qui désirent, volontairement, rester à la maison pour faire l'important travail d'éducateur principal, au quotidien, de leur progéniture. Le mythe de la femme au foyer « qui ne travaille pas », aimant la facilité, sans idéal, est tout à fait véhiculé. À tel point qu'il est écrit que la maternité n'est pas une contribution sociale... J'y reviendrai !

Je suis une travailleuse fantôme, une personne « inactive » dans les données statistiques, une fonceuse qui pourtant réalise son magnifique rêve. Une battante que l'injustice révulse. Je suis Dominique, une Abitibienne de 33 ans, qui témoigne de l'ampleur du travail « mère temps plein » et qui désire le plein respect de ce rôle sur de bonnes bases et spécialement avec le conjoint. Je me lève tôt pour combler mes quatre garçons d'une présence de qualité. J'ai deux écoliers, (onze et six ans) venant prendre le repas du midi à la maison et sans clef au cou, et deux tout-petits (trois et un an) qui ne vont pas en garderie. J'ai sincèrement fait l'audacieux choix de me garder disponible, le temps qu'il faudra, pour les accompagner. Avec toute une force de caractère, puisque les conditions de travail sont absentes et qu'en soi, c'est exigeant : il faut cœur, discipline, patience, organisation, amour, tact, créativité... Le prix à assumer est énorme. Mais, j'y crois. Je suis passionnée.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) affirme que, ne pas reconnaître ce travail, c'est priver les gens d'un choix de vie. S'occuper de personnes dépendantes (aînés, enfants, etc.) a une valeur de remplacement, d'où le caractère social de cette occupation. Avoir du respect et de l'estime pour les soins donnés aux petits des autres... Aucune pour l'éducation permanente des siens...

Pour les gens (incluant pères et mères avec volonté d'accomplir cet important défi), il faudrait insister sur l'aspect oublié : je délègue, et j'insiste sur le mot déléguer, une grande part du quotidien aux soins des garderies ou j'assume ce rôle avec tout le barda que cela comporte.

Sachant ce que le travail de l'ombre représente à long terme, avec neuf années d'expérience, je vois que peu importe le nombre d'enfants, l'effort n'est pas reconnu. Pourtant, la démographie se porte bien mal...

J'ai un éveil particulier que je me dois de transmettre. Vous, que savez-vous de mes conditions? Sans salaire, sans heures de repas, au poste de garde sept jours sur sept, sans lieu qui diffère la fin de semaine, sans congés de maladie. Douce adrénaline m'a sauvée si souvent, malade...Rêvant à un repos. Si j'avais un emploi reconnu, je pourrais parfois m'absenter. Il y a des pour et des contre. Mais aux personnes qui m'affirment que je peux faire le ménage, je réponds : remarquez qu'une maison vide se salit moins! Même Teresa

Heinz (la femme du sénateur Kerry) et Hilary Clinton ont été plongées au cœur d'une polémique sur « le vrai travail » pendant la campagne présidentielle des Etats-Unis. Quant à

Mario Dumont, durant la dernière course électorale québécoise, il a proposé six dollars par jour par enfant gardé à la maison et trente dollars pour celui de quelqu'un d'autre! L'idée étant à l'égalité : tout de même, n'est-ce pas la même responsabilité? Mon bébé peut-il se blesser autant qu'un autre ? Puis-je laisser mon garçon de trois ans seul ? Un accident arrive vite. Une petite vie sans stress... Sans fatigue... C'est étonnant de voir que seulement les mauvais parents sont ciblés comme étant reliés à la société ; là, c'est social... Cherchez l'erreur...

Je suis d'accord que l'aspect économique fragilise les femmes depuis toujours. Voilà pourquoi, il y aurait un effort monstre afin de redistribuer les richesses entre les garderies et les parents à temps plein (ceux qui s'y consacrent totalement et non pas ceux qui les garderaient dans leur commerce, par exemple). Puis, les familles nombreuses pourraient obtenir une prime, même si tous les enfants sont d'âge scolaire, puisque les besoins continuent à être nombreux : un barème sérieux serait à définir. L'idée, ce n'est pas de faire des êtres humains pour se mettre riche, mais de reconnaître la réalité invisible de ce travail si vivant ! L'aide sociale, humiliante, serait évitée en cas de séparation. Place à une allocation à l'éducation permanente comme rémunération.

Pourquoi ne pas renverser la publicité médiatique et éduquer pour bien choisir ? Il y a des critiques face aux garderies, mais on les rejette aussitôt. Dernièrement, votre système universel des Centres de la petite enfance a été pointé du doigt par un organisme mondial, avec le mot économique dans le nom de ce dernier ; j'ai cherché à le retracer, mais la nouvelle n'a pas été rediffusée... Comme éclipse ! En tout cas, cela racontait que c'est un système qui ne favorise pas la présence des parents. Et dire que le mot économie était associé à cette critique ! Douce liberté... Je suis une ancienne travailleuse en garderie. Je connais ce milieu avec ses pour et ses limites. Ne venez pas m'énoncer que la maternité, c'est personnel. Tous les choix sont privés au départ, bien sûr. Après, le bien-être global de la société est possible. Femme choquée, mais libre et heureuse, j'essaie d'éduquer mes fils au vrai respect pour l'épanouissement collectif. Leur père et leur mère travaillent. N'est-ce pas irremplaçable une gardienne comme une mère épanouie ? Une gardienne bénévole... Nous nous considérons égaux et partageons les tâches, avons un compte conjoint. Nous sommes débrouillards et évoquons un nouveau modèle d'équité, lui étant électricien et moi, mère à temps plein.

Je sais que, malheureusement, plusieurs femmes tombent dans la dévalorisation ; c'est à force de se faire refléter qu'elles sont moindres. Comment garder l'équilibre ? J'aimerais leur hurler que c'est faux ! Les mots blessants, c'est assez.

J'ai eu des témoignages de femmes mères de un à cinq petits, qui ont eu l'honnêteté de me dire qu'elles ne font pas tout. Lors de leurs absences (parce qu'elles ont un emploi reconnu et n'importe lequel est mieux que le mien), elles ne font pas ce que je fais. Et elles ne voudraient point réaliser mes journées. Bravo à la vraie liberté.

J'ai déjà été une de ces femmes qui préférerait déléguer. Après la naissance de mon premier fils, je trouvais les conditions de mère à la maison si étouffantes, que je suis allée confirmer mon choix en étudiant les soins infirmiers. J'avais déjà un baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire que j'avais obtenu aisément à l'âge de vingt et un ans. Je voulais être une mère éduquée et adorais les études dans le domaine humain. C'était dans une optique de bien-être global. Mes autres études ont duré environ un an et demi, le temps de confirmer mon choix de vie et d'acquérir de la maturité pour vraiment fonder famille. Et là, je n'ai jamais autant travaillé. Moi qui suis devenue championne provinciale de gymnastique, dans ma catégorie, à dix-sept ans. Moi qui connais la « conciliation études-famille... » Et vous, que connaissez-vous de la conciliation avec plusieurs enfants ??

Femme de défis, je viens de vous raconter le travail du « rien », « du fantôme », du non-rémunéré, de l'invisible, de l'inactif... Mais, c'est avec fierté que je l'inscrirai et le défendrai dans mon curriculum vitae. Je me dois d'apporter des solutions pour éviter le modèle unique des garderies et les préjugés. Ainsi, que la femme esclave, devienne révolue.

Avec ce que vous proposez, permettez-moi d'en douter... Éduquer les parents et les supporter dans leur choix, redistribuer les richesses entre parents à temps plein et les garderies, ainsi qu'un barème de prime pour les familles plus nombreuses, voici les pas à franchir pour la reconnaissance de la contribution sociale du travail dévalorisé et qui mine l'estime et la liberté. Là, viendra l'extraordinaire marche vers l'égalité pour les générations futures. Dans la dignité et le fier sentiment d'être utile.

Dominique Godard qui a plongé au cœur de son appel, mais qui veut combattre l'ignorance qui devient arrogance. Merci.

Un métier à temps plein, mais pas reconnu

(P. Rodrigue) Qu'ont en commun Dominique Godard et Vuyani Gxoyiya? Ils ont tous deux volontairement choisi de demeurer à la maison pour s'occuper de leurs enfants, un travail de tous les instants, qui ne s'arrête jamais, mais qui trop souvent n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Dans le cadre de la Semaine de la famille, on vous présente deux cas en voie d'extinction, des parents qui choisissent de demeurer à la maison.

«Les gens nous admirent parce qu'on a décidé de s'occuper de nos enfants, mais ils nous méprisent aussi, car ils croient qu'on passe nos journées à ne rien faire. C'est pourtant toute une *job*!», fait valoir Dominique Godard, bachelière en enseignement primaire et mère à la maison de quatre garçons âgés de 6 mois à 10 ans.

«Quand j'affirme que ce que je fais, c'est un vrai travail, la perception n'est jamais bonne. Pour la majorité des gens, un travail, c'est quelque chose de rémunéré. Et pourtant, on ne peut avoir un emploi à temps plein plus intense que ça: 24 heures sur 24, sept



Vuyani et ses enfants: Maya, Cesarée, Coralie et Zacharie.

photos Patrick Rodrigue

jours sur sept», lance Vuyani Gxoyiya, père à la maison de quatre enfants, trois filles et un garçon, âgés de 5 à 10 ans.

Pas d'incitatif

Dominique déplore par ailleurs qu'il n'y ait pas de mesures suffisantes pour inciter plus de parents à faire le choix volontaire de demeurer à la maison pour leurs enfants: «Il y aurait certainement un moyen équitable de redistribuer les richesses entre garderies et pa-

rents à temps plein, par exemple une allocation à l'éducation permanente», soutient-elle.

Dominique estime qu'au moment où la société québécoise fait face à une baisse marquée de sa natalité, les gens devraient faire plus d'efforts pour respecter le choix différent de certains parents. «À force de se faire dévaloriser, ils finissent eux-mêmes par croire qu'ils ne font rien pour la société», déplore-t-elle.

«Ton milieu de travail est aussi ton milieu de vie»

(P. Rodrigue) Comment arrive-t-on à s'occuper de ses enfants à la maison tout en s'occupant des corvées ménagères sans devenir fou? Tout est question d'organisation du temps.

«C'est important d'avoir un horaire bien structuré, sans quoi tu perds le contrôle et c'est difficile de tout rattraper, commente Vuyani. Les gens croient souvent que c'est facile, mais il faut faire preuve de beaucoup d'imagination pour ne pas sombrer dans la routine.»

«Le plus difficile, c'est que ton milieu de travail est aussi ton milieu de vie. Et il ne faut surtout pas tomber malade parce que personne n'est là pour te remplacer. Donc, les congés de maladie, on oublie ça!», fait observer Dominique.

Leur conjoint leur apporte aussi une aide non négligeable. «Comme il sait que nos enfants occupent l'avant-plan de ma journée, mon conjoint participe aux tâches ménagères lorsqu'il rentre à la maison. Mais c'est sûr que sans lui, je ne parviendrais jamais à décrocher», indique Dominique. Encore là, rappelle-t-elle, il n'est pas facile de se réserver quelques heures pour soi. «Il faut toujours se rappeler de ne pas rentrer trop tard quand on sort, car les enfants vont quand même se réveiller à leur heure habituelle le lendemain.»



Dominique en compagnie de Thomas, Isaac, Aimeric et du petit Timy.

Selon Dominique et Vuyani, le choix de demeurer à la maison en vaut néanmoins le coût. «Je suis présent auprès de mes enfants pour les voir grandir et participer à leur développement. Et en leur faisant découvrir de nouvelles choses, j'en découvre moi aussi», affirme Vuyani.

«Bon pour les finances, mais ça ne valorise pas les familles»

-Dominique Godard

(P. Rodrigue) La famille demeure une des priorités majeures dans le budget déposé le 30 mars par le ministre québécois des Finances, Yves Séguin. Toutefois, plusieurs des mesures annoncées n'entreront en vigueur qu'en janvier 2005.

C'est le cas du programme de soutien aux enfants, remis en vigueur après avoir été aboli il y a quelques années: 550 M \$ seront distribués à toutes les familles avec des enfants de moins de 18 ans. En fonction du revenu familial, le montant de base maximal sera de 2000 \$, plus 1000 \$ par enfant additionnel et 1500 \$ à partir du quatrième enfant.

«Ça va peut-être donner un bon coup de pouce financier aux familles, mais ça ne contribuera pas à valoriser les parents qui ont choisi de demeurer à la maison pour s'occuper de leurs enfants», souligne Dominique Godard, une Rouynorandienne mère de quatre enfants qui a volontairement fait ce choix.

À cette aide vient s'ajouter la création d'une prime au travail, qui entrera elle aussi en vigueur en janvier 2005. 240 M \$ lui seront consacrés. Ce soutien, qui

pourra atteindre jusqu'à 2780 \$ selon le revenu familial, vise à soutenir les travailleurs à faible revenu et à favoriser l'insertion au marché du travail.

Chèques et TVQ

Parmi les autres mesures annoncées par M. Séguin, le crédit d'impôt pour frais de garde sera dorénavant versé

par anticipation, quatre fois par année, sous la forme d'un chèque. «Ça ne concerne que ceux qui font appel à des garderies ou à des gardiennes à la maison. Mais il n'y a rien pour les parents qui ont choisi de rester à la maison», déplore Mme Godard.

La TVQ a aussi été abolie depuis le 31 mars sur les couches, les tiberons et les autres articles d'allaitement. «Ça ne fera pas une grosse différence dans

mon budget, mais pourquoi pas?», fait remarquer Dominique Godard.

Enfin, la fusion du régime d'imposition général et du régime simplifié — toujours à compter de 2005 — permettra aux contribuables de profiter de baisses d'impôts de l'ordre de 220 M \$ en ayant accès à tous les crédits d'impôt et à toutes les déductions.



Dominique Godard ne croit pas que l'aide pour les familles va contribuer à valoriser le rôle de parent à la maison.

photo Patrick Rodrigue